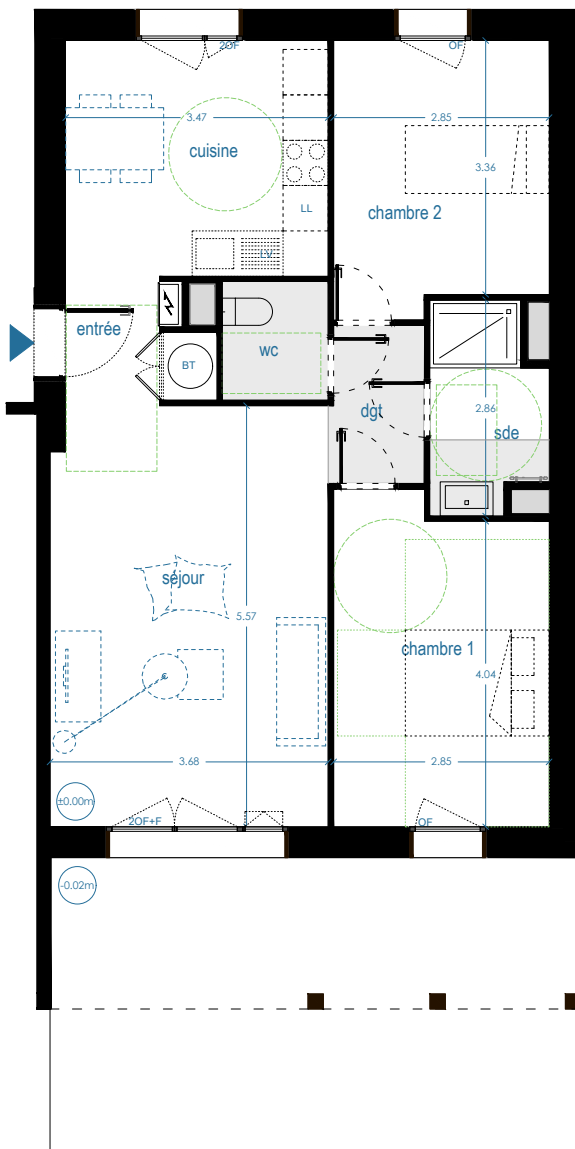




		SCCV CANEJAN BOIS MARTIN	
		Bois Martin	
		Ind.2 en date du 12/06/2025	
		B001	T3 bâtiment B - rdc
tableau des surfaces habitables			
		entrée	2.8 m ²
		séjour	20.5 m ²
		cuisine	10.9 m ²
		chambre 1	12.0 m ²
		chambre 2	10.0 m ²
		sde	4.0 m ²
		dgt	2.6 m ²
		wc	2.2 m ²
		Total	65 m ²
		jardin	22 m ²
PF : PORTE-FENETRE OF : OUVERTURE FRANCAISE F : FIXE OB : OSCILLO BATTANT GC : GARDE-CORPS PI : PLACARD R : REFRIGERATEUR CSL : CONGELATEUR LL : LAVE-LINGE LV : LAVE-VAISSELLE Rgt : RANGEMENT EPL : EMBLEMENT PLACARD ----- Equipement non fourni BT : Tableau d'abonné ----- Ballon thermodynamique ----- Sèche-serviette ----- Réglementation PMR ----- Gaine technique ----- Faux-plafond			

Les surfaces habitables et annexes indiquées et la hauteur des seuils sont approximatives, et soumises aux tolérances d'exécution. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif des ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et techniques des corps d'états, notamment des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les hauteurs, les niveaux, les seuils que les équipements et leur positionnement. Les canalisations, barbacanes, descentes eaux pluviales, trappes de visite sur gaines techniques, convecteurs et volets roulants ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis.

